Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 41 (1933)

Heft: 10

Artikel: La Croix-Rouge et le chômage

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-973737

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ja der Tod nicht so schrecklich, wie man sich vorstellt. Die Natur hüllt den Scheidenden ja sehr oft in einen Zustand von ruhiger Bewusstlosigkeit, aus dem er schmerzlos hinüberdämmert; oft auch ist es dem Arzt ohne weiteres erlaubt, dem Sterbenden die letzten Qualen durch ein Narkotikum zu lindern. Das Schlimmste ist wohl das langsame, schmerzhafte dem - Tode - Entgegengehen. Und da kommt sicher jedem Arzt in gewissen Fällen der Gedanke, es möchte einmal eine Zeit kommen, wo man bei absolut zweifelloser Prognose den Qualm eines Todeskandidaten künstlich ein Ende machen könnte. Tatsächlich gibt es menschliche Zustände, unter denen wir es als unerlaubte Grausamkeit empfinden würden, ein Haustier noch am Leben zu lassen. Leider sind wir noch nicht so weit.

Schon selten ist jener seelische Zustand, den ich vor einiger Zeit bei einem alten Mann erlebt habe. Ich kannte ihn als einen tief religiösen Menschen, dem es mit seiner Weltanschauung ernst war. Er kam eines Tages in meine Sprechstunde, bezahlte eine Rechnung und sagte, er wolle sein Haus bestellen. Der heutige Ausgang sei ohne Zweifel sein letzter gewesen, es gehe dem Ende zu. Er werde sich zu Bett legen müssen. Er wolle mich nicht weiter in Anspruch nehmen, wenn ich aber ab und zu bei ihm vorbeikomme, so werde es ihn freuen. Ich habe dies getan; es ging noch einige Wochen, und dann ist der Mann hochbetagt gestorben. Ich habe ihn nicht behandelt; wir haben nur ein bisschen zusammen philosophiert. Und jedesmal war ich überrascht von der Stimmung des Todeskandidaten. Es war nämlich in ihm eine ganz gewaltige, ungekünstelte Freude, mit der er der Aussicht, dieses unvollkommene Leben verlassen zu können, entgegensah. Er war der einzige, den ich in einer solch gehobenen Stimmung seinem Ende entgegengehen sah.

(Fortsetzung folgt)

La Croix-Rouge et le chômage.

Comment on organise un foyer pour chômeurs.

La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a publié et publiera encore de temps à autre des notes et articles renfermant des suggestions sur ce que peut faire la Croix-Rouge pour soulager la misère des innombrables victimes du chômage. Selon des statistiques récentes, près de 30 millions d'ouvriers seraient sans travail dans le monde entier.

Les effets du chômage sont si graves qu'aucune société nationale de la Croix-Rouge ne peut rester sourde aux devoirs que lui impose une semblable situation. D'autre part, il est certain que les modalités de l'assistance de la Croix-Rouge doivent varier avec chaque pays. Nous n'avons pas l'intention de décrire des méthodes pouvant convenir à toutes les sociétés nationales, mais simplement offrir des suggestions pouvant faciliter à celles-ci le développement de leurs œuvres d'assistance aux chômeurs et à leurs familles.

La Ligue qui possède une importante documentation sur ce sujet, répondra avec plaisir aux demandes que lui adresseront les sociétés de la Croix-Rouge ou les personnes désirant venir en aide aux chômeurs. La rédaction du bulletin de la Ligue accueillera avec recon-

naissance les idées qui lui seront données pour la publication d'autres notes ou articles sur cette importante question.

*

Il n'est pas rare actuellement de voir des amis ou des membres de la Croix-Rouge s'interroger sur la façon dont ils pourraient contribuer à atténuer la grande misère qui règne parmi les chômeurs. Mais à quoi, dira-t-on, peuvent servir des efforts isolés? Ils n'auront certes aucune influence sur les causes du chômage, mais ils pourront non moins certainement en combattre les néfastes conséquences dans une certaine mesure. On sait que dans un très grand nombre de pays, le gouvernement assure aux chômeurs une allocation journalière qui leur permet de se procurer le strict nécessaire; dans d'autres, la Croix-Rouge leur distribue vivres et vêtements. Ceci ne saurait combler tous les besoins des malheureux; il reste une immense tâche à accomplir, dont peuvent se charger les personnes généreuses, soit en travaillant seules, soit en offrant leurs services à la Croix-Rouge.

La situation est particulièrement grave dans les grands centres industriels où des multitudes d'ouvriers chôment depuis des mois ou même des années. L'oisiveté prolongée finit par démoraliser jusqu'aux plus forts.

Or, il est évident que cet état de choses subsistera malgré les distributions de vivres et de vêtements; il faut autre chose pour entretenir chez les chômeurs le sens moral, la santé et la volonté de travailler.

L'œuvre que peut accomplir chacun de nous en particulier dépend des conditions locales, mais il n'est pas inutile de souligner ici certains principes généraux. Le but à atteindre est d'aider les chômeurs à garder vivantes en eux-mêmes les forces physiques et morales, l'habileté, l'énergie, c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui donnent de la vitalité à un être humain. Il faut cultiver chez ces hommes la confiance en soi, l'esprit d'initiative et la volonté de mieux faire. La création d'un «foyer» nous paraît être le moyen le plus approprié pour parvenir à ce résultat.

L'initiative d'une telle entreprise ne viendra pas du chômeur lui-même, mais il importe que celui-ci soit l'artisan du développement et des succès du foyer.

On ne saurait attacher trop d'importance au fait que les foyers doivent être avant tout des centres d'activité. Le chômeur traîne son oisiveté forcée comme un boulet; il est avide d'occupations. Celles-ci peuvent prendre diverses formes: exercices physiques pour les jeunes, travaux de construction n'exigeant ni connaissances spéciales, ni frais élevés, puis, lorsque les circonstances le permettent, des séances récréatives ou instructives. Le succès de ce programme dépendra de l'esprit d'initiative et de collaboration dont feront preuve les chômeurs eux-mêmes.

Création du foyer.

Ce sont les conditions locales qui détermineront la meilleure façon de procéder pour la création d'un foyer. Un groupe de personnalités influentes en prendra l'initiative, puis il conviendra de choisir un local, de faire un programme et de se fixer un budget.

Il vaut mieux confier la préparation de l'œuvre à deux ou trois personnes seulement et obtenir tout de suite l'appui des ministres des différents cultes, des cercles influents, des syndicats, etc. De la façon dont on éveillera l'intérêt des chômeurs dépendra le succès du foyer,

qui doit être une œuvre se suffisant à elle-même. La collaboration du directeur du bureau local de placement doit être assurée à l'œuvre; il est en effet au courant de la situation du chômage et peut donner, par exemple, d'utiles indications sur le nombre des chômeurs, sur leur âge, et sur leurs occupations antérieures. Ces renseignements seront de la plus grande utilité dans la création d'un foyer et dans le choix des occupations à fournir aux chômeurs que les fréquenteront. C'est aussi grâce au bureau de placement que l'on pourra trouver des chômeurs capables de collaborer à la direction de l'œuvre. Ceux-ci seront mis en rapports dès le début, avec les fondateurs du foyer. Leur présence en facilitera le fonctionnement et l'administration du foyer et inspirera confiance à leurs camarades.

La création d'un foyer trop important est à déconseiller. Il est en effet plus facile d'ouvrir un petit centre pour quelques hommes seulement qu'un grand établissement pour deux ou trois cents. D'ailleurs si le foyer remplit vraiment son but, il se développera de lui-même. Il est aussi indispensable d'entretenir chez les chômeurs l'esprit de groupe, ce qui deviendrait malaisé si le foyer comprend trop de membres.

Différentes sortes de foyers.

Un foyer pour chômeurs revêt un caractère différent suivant qu'on désire occuper ou distraire ceux-ci. On est généralement porté à attirer les chômeurs en leur offrant d'abord des distractions, et, plus tard, une occupation sérieuse. L'expérience a montré que la méthode inverse est la meilleure. Des livres, des journaux, des jeux conviennent certes aux chômeurs déjà âgés, mais cette façon de passer le temps ne saurait convenir à l'homme dans la force de l'âge qui veut s'occuper à tout prix. D'autre part, le foyer qui offre dès le début une occupation aux chômeurs acquiert de ce fait un caractère et une valeur qu'il ne lui serait pas facile d'obtenir par la suite.

Le choix des occupations dépend en premier lieu des ressources et des besoins locaux. La réparation des souliers, par exemple, ou la menuiserie pratique exigent peu d'outils et seront bien accueillies dans les familles des chômeurs. La confection de jouets et de tapis est aussi un travail utile et intéressant.

En règle générale, la vente des objets fabriqués au foyer ne sera pas tolérée, car celui-ci ne doit pas faire de tort aux commerçants, mais il pourra procurer à peu de frais une occupation saine aux chômeurs; ceux-ci trouveront ainsi l'occasion de faire une foule de choses qu'on néglige lorsque l'on est astreint à un travail régulier et absorbant. Les ouvriers habiles pourront, par exemple, enseigner leur métier à leurs camarades et développer chez eux des dispositions naturelles qui n'ont pu être cultivées.

La surveillance du foyer devra être exercée d'une manière continue par une personne spécialement désignée à cet effet. Il est préférable pour un grand foyer de s'assurer les services d'un surveillant rétribué qui, cela va sans dire, doit offrir les plus sérieuses garanties. Certaines questions concernant l'administration du foyer pourront être soumises à un comité composé des chômeurs eux-mêmes, ce qui développera en eux le sens de la responsabilité.

Exercices physiques.

Les exercices physiques sont toujours très appréciés par les jeunes gens. Trois choses sont nécessaires: un local approprié, un moniteur compétent, un costume de sport. Celui-ci n'est pas coûteux; on

aura pour une trentaine de francs une chemise blanche, une culotte, des sandales, frais dont se chargeront bien volontiers des personnes généreuses. La recherche d'un local présentera peut-être plus de difficultés; là encore certaines institutions locales pourront collaborer utilement. Le choix du moniteur se portera sur un homme compétent qui, tout en étant ferme, saura se faire estimer. Les appareils, le portique, pourront être confectionnés par les chômeurs, mais on pourra reprendre tout simplement, avant d'avoir le matériel approprié, les exercices que l'on fait au régiment. Les jeux de plein air, les compétitions sportives amèneront un peu de variété dans les exercices.

Les distractions, où l'art et le savoir auront leur part, telles que: représentations théâtrales, concerts, conférences, ne devront pas être négligées. Les conférences pourront traiter n'importe quel sujet: un artisan habile exposera par exemple à ses auditeurs la façon dont on apprend son métier, un médecin viendra développer certains sujets intéressant la santé; un jardinier, un mécanicien, un sportif, pourront faire eux aussi des causeries vivantes. Le choix, on le voit, est très étendu; une seule préoccupation: éviter l'ennui. La radiophonie rendra elle aussi des services inappréciables.

Le budget.

Il faut de l'argent pour faire fonctionner un foyer, bien que, pour un début modeste, les dépenses soient minimes. On s'efforcera d'obtenir un loyer très bas pour les locaux, mais l'éclairage, le chauffage, l'achat d'outils et de matériaux occasionneront quelques frais supplémentaires. Les chômeurs verseront eux-mêmes une cotisation minime, mais les quêtes pour le foyer ne seront faites par eux.

Un foyer, une fois créé, ne devra pas rester isolé. Dans les villes les foyers formeront des groupes, chacun bénéficiant ainsi de l'expérience de l'autre. La fondation d'un comité central par ville est à recommander, à condition que celui-ci réunisse des personnes s'intéressant personnellement au sort des chômeurs, et non uniquement des représentants de groupements ou d'entreprises. Le maire pourra être chargé de former ce comité central, mais l'initiative devra venir de personnes généreuses ayant à cœur le bien-être des chômeurs.

*

L'écueil à éviter dans ce genre d'assistance est de donner l'impression que les chômeurs forment une classe à part. On obtiendra à ce point de vue de bons résultats en admettant des hommes non chômeurs dans les foyers, plusieurs fois par semaine, afin que chômeurs et ouvriers puissent se groupper tout naturellement.

Ce qui précède n'est qu'un exemple de ce que peuvent accomplir les sociétés nationales en faveur des chômeurs; c'est à elles qu'il appartiendra d'adapter leur œuvre aux circonstances locales. Il y a là un admirable champ d'action pour tous ceux qui comprennent la mission bienfaisante de la Croix-Rouge à laquelle rien de ce qui est souffrance ne saurait être étranger. Un foyer qui justifiera son existence verra les appuis de toute sorte affluer vers lui. La création d'un foyer est une mesure pratique à la portée de tous ceux qui cherchent un remède à la catastrophe sociale et familiale qu'entraîne avec lui le chômage.